



## INSCRIPTIONS EN 1<sup>ère</sup> GÉNÉRALE AU LYCÉE VAL DE SEINE

Elèves entrant en première générale :

Documents à rapporter dûment complétés :

- Fiche d'affectation au lycée
- Fiche de renseignements individuelle (2 pages), accompagnée d'un RIB pour tous les élèves.
- Fiche d'inscription pédagogique 1<sup>ère</sup> générale
- Fiche d'inscription à la MDL

**Tous les documents seront aussi disponibles sur le site du lycée :**

- Fiche de renseignements (2 pages)
- Fiche d'inscription pédagogique 1<sup>ère</sup> générale
- Inscription à la MDL (Maison des Lycéens)
- Tarifs et règlement Demi-pension/Internat



LYCÉES VAL de SEINE

Fiche de renseignements **TOUS LES CHAMPS DOIVENT ÊTRE OBLIGATOIREMENT COMPLÉTÉS (recto verso)**

Identité de l'élève	
Nom : _____	Prénoms : _____
Né(e) le : _____ à _____	Dpt : _____
Nationalité : _____	N° téléphone portable : _____
Adresse mail de l'élève : _____@_____	
Scolarité de l'année en cours	
Classe : _____	Langue vivante 1 : _____
Langue vivante 2 : _____	Option 1 : _____ Option 2 : _____
Option 3 : _____	Option 4 : _____ Date d'entrée dans l'établissement : _____
CRJS : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (si oui, discipline : _____)	RMB : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Foot : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Scolarité de l'année précédente	
MEF : _____	Division : _____ Langue vivante 1 : _____
Langue vivante 2 : _____	Option 1 : _____ Option 2 : _____
Établissement : _____ Commune : _____	
L'élève était-il boursier : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non	
Responsable légal 1 - Responsable financier (en cas d'élève boursier : la personne qui a déposé le dossier de demande de bourses)	
Nom : _____	Prénom : _____
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____	
Date de naissance : _____	Lieu de naissance : _____ Dept : _____
Adresse : _____	
Code postal : _____	Commune : _____
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
① Domicile : _____	① Travail : _____ ① Portable : _____
@ Courriel : _____@_____	J'accepte de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
J'autorise la diffusion des informations relatives au lycée par mail : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Profession : _____	
Nombre d'enfants à charge en lycée et collège publics : _____ Nombre total d'enfants à charge : _____	
Responsable légal 2	
Nom : _____	Prénom : _____
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____	
Adresse : _____	
Code postal : _____	Commune : _____
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
① Domicile : _____	① Travail : _____ ① Portable : _____
@ Courriel : _____@_____	J'accepte de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
J'autorise la diffusion des informations relatives au lycée par mail : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Profession : _____	
Situation familiale	
<input type="checkbox"/> Père et mère conjointement <input type="checkbox"/> Père seul <input type="checkbox"/> Mère seule <input type="checkbox"/> Garde alternée <input type="checkbox"/> ASE <input type="checkbox"/> Tuteur	
<input type="checkbox"/> Autre membre de la famille (Précisez : _____) <input type="checkbox"/> Autre cas (Précisez : _____)	
Résidence principale de l'élève : _____	
_____	Code postal : _____ Commune : _____

Régime			
<input type="checkbox"/> Externe	<input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire (ticket)	<input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire (forfait)	<input type="checkbox"/> Interne
		<input type="checkbox"/> Avec prélèvement automatique	

RIB à coller OBLIGATOIREMENT ci-dessous (pour éventuel remboursement, aucun prélèvement ne sera effectué)
Coller votre RIB ici

Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement de restauration (document joint à conserver).  
Je demande l'inscription de : \_\_\_\_\_ au régime coché ci-dessus et m'engage à régler les factures correspondantes.

Date :

Nom et signature :

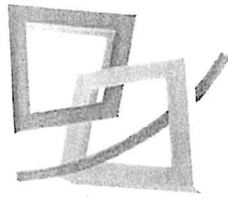
**TOUS les champs doivent être OBLIGATOIREMENT complétés et le RIB OBLIGATOIREMENT fourni pour que votre dossier soit accepté.**

## INSCRIPTION EN PREMIÈRE GÉNÉRALE - 2022/2023

NOM : ..... LVA : ANGLAIS  
 Prénom : ..... LVB : .....  
 Sexe :  F  M Internat :  O  N Boursier :  O  N  
 Classe 2021/2022 : ..... Établissement d'origine : .....

	SPÉCIALITÉ
<input type="checkbox"/> <b>GÉNÉRALE</b> <i>(choisir 3 spécialités)</i>	<input type="checkbox"/> Mathématiques <input type="checkbox"/> Physiques Chimie <input type="checkbox"/> SVT <input type="checkbox"/> Numérique et Sciences Informatiques <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Anglais Langue et Littérature <input type="checkbox"/> Anglais Monde contemporain <input type="checkbox"/> Langue, Littérature et Culture étrangère Espagnol <input type="checkbox"/> Humanités, Littérature et Philosophie <input type="checkbox"/> Sciences Économiques et Sociales <input type="checkbox"/> Histoire géographie, Géopolitique et Sciences Politiques <input type="checkbox"/> Éducation Physique, Pratiques et Culture Sportives
	<input type="checkbox"/> Euro anglais Histoire <input type="checkbox"/> Euro anglais Physiques <input type="checkbox"/> Euro Allemand Mathématiques <input type="checkbox"/> Bachibac
<b>Sportifs</b>	<input type="checkbox"/> CRJS <input type="checkbox"/> FOOT <input type="checkbox"/> RMB
<b>Option facultative</b>	<input type="checkbox"/> Théâtre <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Italien LV3 (uniquement série générale) <input type="checkbox"/> Chinois LV3 (uniquement série générale) <input type="checkbox"/> Latin (uniquement série générale)
<b>Option facultative supplémentaire</b>	<input type="checkbox"/> Mathématiques (si spécialité « Maths » non choisie)

Signature des parents ou du responsable légal :



LYCÉES VAL de SEINE

# BULLETIN D'ADHÉSION

## A la Maison Des Lycéens (MDL)

Année scolaire 2022-2023

Lycées Val De Seine

Dossier suivi par :

Mme LAMOTTE

M. YVER

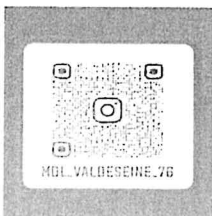
M. CHAIZEMARTIN

Téléphone :  
02.35.18.29.69

Mail : [mdlvaldeseine76@outlook.fr](mailto:mdlvaldeseine76@outlook.fr)

Ou [ce.0761742f@ac-rouen.fr](mailto:ce.0761742f@ac-rouen.fr)

Instagram : [mdl\\_valdeseine\\_76](https://www.instagram.com/mdl_valdeseine_76)



Avenue Georges Braque  
76120 LE GRAND QUEVILLY

L'organisation des photos de classes du lycée

### La maison des lycéens c'est :

Un accès libre en dehors des heures de cours de 9h15 à 11h25 /  
13h25 à 16h30



Améliorer le cadre de vie des lycéens



Un espace jeux : billard, baby-foot, jeux de société...



L'organisation de projets et activités (Laser Game, trampoline park, Astérix...)



**La MDL ne peut fonctionner qu'avec votre soutien !**

### Adhésion à la MDL 2022 / 2023

Je, soussigné(e) M. Mme \_\_\_\_\_, inscrit à la MDL mon enfant (ou mes enfants) :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ de la classe \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ de la classe \_\_\_\_\_

PAIEMENT POUR UNE ADHESION = 5 €

- chèque à « l'ordre de la MDL des Lycées Val de Seine », ne pas agraffer le chèque au coupon
- en espèces (dans une enveloppe précisant nom - prénom - classe)

## TARIFS 2022 - 2023

### INTERNAT

du lundi midi au vendredi midi :

Sept / Déc	504.40 €
Janvier / Mars	426.80 €
Avril / 19 juin 23	310.40 €

du lundi midi au samedi matin

(Pour les élèves ayant cours le samedi matin)

Sept / Déc	568.75 €
Janvier / Mars	481.25 €
Avril / 19 juin 23	350.00 €

### DEMI PENSION AU FORFAIT

Sept / Déc	209.30 €
Janvier / Mars	177.10 €
Avril / 11 juin 23	128.80 €

**Possibilité d'un prélèvement automatique mensuel tous les 10 du mois sur demande.**

### DEMI PENSION AU TICKET (Prestation)

Chaque repas pris est décompté sur la carte (soit 4.10 € par repas).

Je recharge mon compte (minimum 30,00 €).

- par chèque ou en espèce au kiosque
- par carte bleu via Internet

Je demande l'ouverture d'un compte sur Turbo Self, à partir du 27 août 2022 à l'adresse suivante <https://lyceevaldeseine.fr>

Dans le bandeau noir en haut de page, je clique sur TurboSelf

***Je clique sur vous n'avez pas encore de compte ?***

## CREER UN COMPTE

« Veuillez saisir les informations suivantes afin qu'une demande de création de compte parvienne à l'établissement »

N° de la carte Self ou identifiant biométrie : ceci est **FACULTATIF**

Nom du titulaire de la carte Self\*

Prénom du titulaire de la carte Self\*

Votre Email\*

Veillez ressaisir votre Email\*

J'ai pris connaissance, par la **politique de confidentialité** des conditions dans lesquelles mes données personnelles sont collectées et traitées

**Vous recevrez dans un délai de 48h, un Email avec vos informations de connexion. (pendant les vacances scolaires, ce délai peut être plus long).**

# LYCEES VAL DE SEINE GRAND QUEVILLY

## REGLEMENT DE LA RESTAURATION ET DE L'HEBERGEMENT

2022/2023

**2 bornes avec écran tactile** ont été installées sur le site du Lycée comme suit :

- 1 borne principale dans l'escalier menant à l'Intendance
- 1 borne devant la vie scolaire.

Les bornes permettent de consulter son compte, déclarer la perte de sa carte et éditer un ticket de remplacement en cas d'oubli de carte. Le nombre de tickets de remplacement est limité à 4 par mois. Au-delà, une carte doit être rachetée au prix de 3 €. **La borne niveau intendance**, dite borne principale, permet en plus de créditer son compte (chèque, espèces, carte bancaire) pour les élèves ayant opté pour la prestation.

Enfin, il est possible de régler la restauration (prestation ou forfait DP ou Internat), par internet en **se connectant au site internet du lycée (ordinateur personnel ou smartphone)**.

### ACCES A LA DEMI - PENSION

#### **1 – INSCRIPTION – PAIEMENT**

##### **a) Inscription**

Tout élève a la faculté de fréquenter le restaurant scolaire selon le système « Forfait » ou « Prestation ». Les étudiants post bac n'ont accès qu'au système « Prestation ».

L'internat est ouvert aux élèves des classes de seconde à terminale résidant hors des districts des agglomérations de Rouen et Elbeuf. L'hébergement à l'internat des garçons fait l'objet d'une convention avec un autre lycée proche.

Le choix du régime (demi – pensionnaire (Prestation ou Forfait) ou Interne) doit être indiqué sur la fiche unique d'inscription.

##### **b) Provisionnement de la carte pour la demi-pension à la prestation**

**LE COMPTE DOIT TOUJOURS ETRE PROVISIONNE POUR POUVOIR DEJEUNER.**

Le provisionnement de la carte se fait :

- 1- à partir de la **borne principale intendance** toute la journée sauf de 14h à 16h30, soit :
  - par carte bancaire** (montant minimum de 30€)
  - par chèque** à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Val de Seine : indiquer nom prénom classe au dos du chèque.
  - en espèces** : concernant les billets seuls ceux de 5, 10 et 20 € sont acceptés. L'appareil ne rend pas la monnaie
- 2- **par paiement en ligne** sur le site internet du lycée (montant minimum de 30€)

**Les personnes non inscrites à la demi-pension ont la possibilité d'acheter une carte à usage unique pour déjeuner à titre exceptionnel. Le tarif est alors majoré.**

De plus, **le bureau de l'Intendance est ouvert de 8h à 13h45**

##### **c) Paiement de la demi-pension au forfait et de l'internat**

Les familles doivent s'acquitter d'un forfait annuel établi en conseil d'administration suivant la réglementation en vigueur. Ce forfait est payable chaque trimestre (3 trimestres inégaux), par chèque, en espèces, par prélèvement mensuel (en faire la demande à l'inscription en juin ou septembre) ou sur EDUCONNECT « payer ses factures ».

**Les familles n'ayant pas réglé la facture à la fin du trimestre, encourent l'exclusion de leur enfant du système du forfait du service d'hébergement au cours du trimestre suivant.**

Les motifs de ristournes sur les factures sont :

- absences liées aux périodes de stages entreprises ne seront accordées que sur présentation de la convention de stage déposée auprès du Chef de travaux avant le premier jour du stage.
- Absences de plus de 15 jours pour maladie sur présentation de certificat médical
- Ramadan sur demande écrite
- Sur autorisation expresse du Chef d'Etablissement

**d) Changement de régime :** Les changements de régime ne sont autorisés qu'à la fin de chaque trimestre, sauf cas de force majeure.

## **2 – FONCTIONNEMENT**

### **Accès au Self**

#### **LE REGLEMENT INTERIEUR DU LYCEE S'APPLIQUE AU RESTAURANT SCOLAIRE**

Il sera impossible pour tout élève ou autre usager dont le compte présente un solde insuffisant de déjeuner au self.

La carte est strictement personnelle et ne doit en aucun cas être prêtée sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du restaurant scolaire.

**La carte doit obligatoirement porter la photo de l'élève, elle est valable pour toute la scolarité au Lycée.**

#### **Horaires des services de la Restauration**

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI DE 11H20 A 13H40

MERCREDI DE 11H45 A 13H40

Le seul lieu autorisé pour la consommation de repas est la restauration scolaire.

Il n'y a pas de priorité au service de restauration, sauf contraintes médicales exceptionnelles sur présentation d'un justificatif.

### **Oubli ou Perte de la Carte**

#### **CAS DE LA CARTE OUBLIEE**

En cas d'oubli de la carte, les usagers peuvent retirer un ticket de remplacement à partir des deux bornes d'accès au self. Cette opération nécessite un mot de passe qui devra être généré dès la 1<sup>ère</sup> utilisation de la borne.

**Le nombre de tickets de remplacement est limité à 4 par mois. Au-delà, l'élève doit racheter une carte au prix de 3 €.**

**Attention : Le ticket code barre est à utiliser le jour même de son édition. Il n'est plus valable ensuite.**

**Si le ticket code barre n'a pas été utilisé le jour de son édition, l'élève doit passer au service intendance pour l'annuler. A défaut, il ne pourra pas en demander un autre.**

#### **CAS DE LA CARTE PERDUE**

En cas de perte de la carte, toute carte bloquée ne permet plus l'accès à la restauration. L'élève doit se présenter au plus vite à l'intendance.

**Si la carte n'a pas été retrouvée, l'élève devra racheter une nouvelle carte à 3 €. Le transfert du solde de son compte se fera automatiquement.**

### **Fonds Social Lycéen**

**En cas de difficultés financières, vous pouvez prendre contact avec l'Assistante Sociale Scolaire pour étudier la possibilité de financement par le Fonds Social Lycéen.**

## **3 – REMBOURSEMENT**

Aucune démarche ne sera effectuée par le lycée auprès des familles pour rembourser une somme inférieure à 3 € disponible sur la carte d'un élève à son départ du lycée. Par contre la famille peut demander le remboursement du solde de la carte TurboSelf quel que soit le montant du crédit disponible. L'avance des repas non consommés est remboursée sur simple demande et dépôt d'un **Relevé d'Identité Bancaire** (si non fourni avec la fiche intendance) à l'Intendance. **Le remboursement se fera par virement sur le compte du responsable financier.**

### **REGLE DE LA PRESCRIPTION QUADRIENNALE**

**Si le compte n'a pas été mouvementé dans les quatre ans qui suivent le dernier passage au Self, toute somme correspondant à l'achat de repas sera acquise à l'Etablissement et ne pourra donc être réclamée.**

Le signataire accepte sans restriction les présentes conditions et a pris bonne note que s'il ne demande pas la restitution du solde non utilisé dans les 4 ans qui suivent la dernière utilisation de la carte, le montant sera acquis à l'Etablissement.